



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Numéro 8, Octobre 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/236/](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/236/)

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

**ISSN-L: 2958-2814****ISSN-P: 3006-306X**

## Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.



## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...



### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

## LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

## Études hispaniques

1. Les enjeux sociaux et économiques de l'émigration des populations mexicaines aux États-Unis (1994-2024)  
Alexandre MOUSSAVOU..... 1-20

## Études germaniques

2. La question des rencontres interculturelles dans la littérature afro-allemande dans *Die Dinge, die ich denke während ich höflich lächle...* (2011) de Sharon Dodua Otoo et *Deutsch sein und Schwarz dazu* (2016) de Theodor Michael Wonja  
Eckra Lath TOPPE & Kobenan Kouman Benoit KOFFI..... 21-32

## Anglais

3. Textbook Evaluation in Côte d'Ivoire: The Case of *English For All 3è Students' Book*  
Siélé SORO ..... 33-47
4. Questioning Interdisciplinarity between Anglophone Literature and Psychology at Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ)  
Wôkoudo Marcel MASSIMBO & Alexis Beli NEBIE ..... 48-63
5. L'analyse des besoins dans la Formulation des Objectifs d'un Cours d'Anglais de Spécialité : une étude cas  
KOUASSI Kouassi Théodore ..... 64-79
6. Social Depravation: Case of Prostitution in Amma Darko's *The Housemaid*  
N'Dri Denis N'GORAN, Bi Youan Mathurin TRA & Evrard AMOI..... 80-88
7. A Call for a New Order: The Rise of a New Breed of Women the Quest for Power in Mawugbe's *In the Chest of a Woman*  
Ayélé Fafavi d'ALMEIDA ..... 89-102

## Lettres Modernes

8. L'étude de la pratique de l'excision dans la littérature guinéenne et son impact éducatif  
Abdoul Karim CAMARA..... 103-113
9. Étude comparée du syntagme épithétique de trois langues gur : le kabiyè, le moba et le gulmancema  
Assolissim HALOUBIYOU & Djahéma GAWA ..... 114-125
10. L'évocation dans la poésie d'Akagah Djonginyo : Les cas de « Repères I » et « Repères II »  
Catherine NSE NZE épouse MBENG..... 126-139
11. Difficultés de l'apprentissage de la production écrite : Cas des apprenants du niveau B1, B2 et C1, C2 au département de français à la faculté de pédagogie de Waddan  
Balla BERETE..... 140-149

- 12. Enjeu et défi de l'apprentissage de la littérature française dans les universités tchadiennes**  
Sylvain REOUTAREMS..... 150-162
- 13. La violence poétique chez Lautréamont dans *Les Chants de Maldoror***  
Lassana NASSOKO..... 163-171

## COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

### Sciences du langage et de la communication

- 14. Le retard de langage chez l'enfant : le rôle des écrans de smartphones et de la télévision**  
Yannick Lionel Mahougbé MONGBO ..... 172-182
- 15. Morphosyntaxe des adpositions du marka**  
DAO Nébremy..... 183-203
- 16. Hibernation des référentiels de VAE des alphabétiseurs : vers l'abandon d'un catalyseur de promotion des langues maternelles tchadiennes ?**  
Dionnodji TCHAÏNÉ..... 204-220

### Arts et Action Culturelle

- 17. Les représentations sociales de l'insécurité dans les Écoles du district d'Abidjan**  
Ignace Yéby NCHO..... 221-234
- 18. Regard prémonitoire l'artiste Alpha Blondy sur la crise postélectorale en Côte d'Ivoire**  
Hermann Guy Roméo ABE ..... 235-245

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Archéologie

- 19. L'archéologie de la vallée à l'ère des SIG : Résultats des premières reconnaissances aériennes du site Belli Thiowi 1 (Sénégal, Afrique de l'ouest)**  
Amadou THIAM, Ibrahima Oumar SY, Fodé DIAKHO, Djiby TINE, Mbemba Fabou DOUMBOUYA, Harona SOGUE & Cheikh DIEYE..... 246-263
- 20. Connivences entre archéologie et patrimoine culturel immatériel en Afrique : quelques réalités du terrain en contexte burkinabè**  
Noaga BIRBA..... 264-281

### Histoire

- 21. Histoire quantitative de l'appui budgétaire de l'UE au Burkina Faso (2000-2020)**  
Inoussa DIANDA, Boukaré OUEDRAOGO & Guetawendé Nathanael YAMEOGO ..... 282-299
- 22. Le Crédit de la Côte d'Ivoire (CCI) dans le secteur immobilier à l'époque coloniale (1955-1960)**  
Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN & Konan Samuel N'GUESSAN..... 300-311

<b>23. Les mercenaires dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (2002-2011)</b> Nahoua Karim SILUE.....	<b>312-330</b>
<b>24. Le foncier urbain au Burkina Faso : une arnaque du peuple contre le peuple</b> Inoussa YELBI.....	<b>331-347</b>
<b>25. Peuplement Agni alongoua et Denkyira dans le Bas-Bandama : des origines au XIX<sup>e</sup> siècle</b> Kouadjané Basile BRIMIAN .....	<b>348-364</b>
<b>26. La vie sociopolitique de Kadioha en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : des origines à 1898</b> OUATTARA Yacouba.....	<b>365-377</b>
<b>27. Le mariage atonvle en pays baoule (Centre de la Côte d'Ivoire) de l'exode à nos jours</b> KOUAME Amani & KOFFI Ignace .....	<b>378-386</b>
<b>28. Stratégies et caractéristiques du mariage chez les Degha, des origines au XX<sup>e</sup> siècle</b> Kouakou Kra ATTA.....	<b>387-396</b>
<b>29. La III<sup>e</sup> république du Togo : de la présidentialisation à l'ouverture démocratique (1980-1991)</b> Yao Edem ASSEGBE.....	<b>397-414</b>
<b>30. Le peuplement du pays sénoufo : exemple de Dikodougou, la cité des Koufolo dans le Nord de la Côte d'Ivoire (1710-1896)</b> YEO Nonhondon, M'BRAH Kouakou Désiré & OUATTARA Fonni N'Golo Youssouf.....	<b>415-427</b>
<b>Géographie</b>	
<b>31. Le Train Express Régional (TER) dans le système de mobilité dakarais : quelle intégration ?</b> Malick NDIAYE & Antoine CRILLON.....	<b>428-441</b>
<b>32. Pression humaine et changement climatique, véritable tandem pour la dynamique des terres : le cas du bassin versant de Yao dans le département de Fitri au Tchad</b> Model DJEMON & Abiezer Kadmiel DJANGRANG.....	<b>442-459</b>
<b>33. Dégradation par l'érosion hydrique des quartiers Maman Mboulé et Ngamakosso (arrondissements 6 Talangäi), Jacques Opangault et Mont Boukiero ( arrondissement) 9 Djiri au nord de Brazzaville ( Congo)</b> René NGATSE & Léonard SITOU.....	<b>460-476</b>
<b>34. La société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (sgepp), un maillon défaillant de la chaîne logistique des produits raffinés blancs ?</b> Epiphane MOUVONDO.....	<b>477-495</b>

- 35. La gestion décentralisée des forêts classées dans les alentours de Bamako, au Mali**  
Diakaridia SIDIBE ..... 496-511
- 36. Effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation du quartier Ngamakosso à Brazzaville**  
Robert NGOMEKA ..... 512-526
- 37. Dynamique socioéconomique des périphéries de la ville de Lomé : le cas d'Agœ-Nyive**  
Eyanah ATCHOLE..... 527-540

### Philosophie

- 38. La philosophie négro-africaine et renaissance de l'Afrique selon Cheik Anta Diop : rupture ou continuité ?**  
OLAME HOUMINA Patrice..... 541-554
- 39. La COP 28 : et quand un "pyromane" dirigeait les pompiers...**  
Dimngar ALNDINGANGAR & Salomon KELGUE ..... 555-574
- 40. Action et ontologie chez Hans Jonas : le faire, l'être et le devenir**  
Ousmane NGOM & Guène FAYE ..... 575-589

### Anthropologie et sociologie

- 41. Facteurs explicatifs de la persistance de la féminisation du VIH et le sida**  
Aboubacar DABILOUGOU, Blahima KONATE & Roger ZERBO..... 590-606
- 42. Rites agraires et gestion des risques agricoles : Les pratiques en milieu rural au sud-Bénin**  
Comlan Julien HADONOU & Salihou Henri SOHOUGAN..... 607-625
- 43. Auto-hébergement des élèves du post-primaire et du secondaire dans la commune de Koudougou (Burkina Faso)**  
Rasmané ZALLÉ, Aboubakar Sidiki SEGDA & Ibrahima TRAORÉ ..... 626-642
- 44. L'économie de guerre : cas de Frédéric Bitsangou, dans le pool au Congo Brazzaville**  
Rock OKIEMBA..... 643-653
- 45. Déterminants de la faible adoption des énergies solaires par les populations rurales de Gregbeu**  
Koffi KONAN, Mamadou SANOGO, Alexis KOFFI & Kouassi Jean Charles GUESSEND..... 654-675
- 46. Les politiques publiques d'aide à l'emploi des jeunes à la croisée des logiques d'acteurs**  
Kamenan A-Michael EHOUMAN..... 676-693
- 47. Régulation de contrôle et désaffection syndicale des conducteurs de motos-taxis à Ngaoundéré**  
Catherine NGONO ..... 694-712

<b>48. Contexte de crise sécuritaire et violences faites aux enfants au Burkina Faso</b> Siaka GNESSI.....	<b>713-725</b>
<b>49. Dynamiques et reconstruction sociale d'une qualité différentielle de l'« Attiéké de Grand-Lahou » à Lahou 2</b> Bissè Blanche Danielle N'guessan ADOH.....	<b>726-743</b>
<b>50. Pouvoirs publics et question de la vente des médicaments dans les formations sanitaires</b> Martin NOMO.....	<b>744-767</b>
<b>51. Socio-histoire des tentatives de réformes de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au Gabon : entre attentisme des acteurs et déficit de volonté politique</b> Georges MOUSSAVOU.....	<b>768-787</b>
<b>52. Stratégie de gestion du personnel de l'entreprise MMCI en période de crise postélectorale de 2010-2011 à Abidjan (Côte d'Ivoire)</b> Dja Flore KOUASSI-LAGO, Serge N'guessan KOUASSI, Bintou TIOTE & Lacina COULIBLY.....	<b>788-798</b>
<b>Psychologie</b>	
<b>53. Processus psychodynamiques de l'addiction aux drogues chez les élèves du post-primaire au Burkina Faso</b> Koudregma Clément RAMDE & Aboubacar BARRY.....	<b>799-814</b>
<b>54. Influence de la charge de travail sur l'engagement du personnel du centre régional des œuvres universitaires de l'université Abdou Moumouni de Niamey</b> Abdourahamane BASSIROU.....	<b>815-829</b>
<b>55. Représentation de la maladie, vécu et estime de soi des personnes atteintes d'albinisme au Togo</b> Kossi Blewussi KOUNOU, Giovanni Louis Kokou de SOUZA & Koussaké KOMABTE.....	<b>830-842</b>
<b>56. Apport de la psychologie cognitive dans la Co-construction des savoirs pour un enseignement-apprentissage efficace</b> Micheline KIENOU & Paul Marie BAYAMA.....	<b>843-854</b>
<b>Science de l'éducation</b>	
<b>57. Qualité du système éducatif et transition de l'école-collège à l'IDEN du 1er Arrondissement de N'Djamena / Tchad</b> Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU & Abraham DAGUE.....	<b>855-877</b>
<b>58. Postures technopédagogiques d'enseignants du secondaire ivoirien face au numérique</b> Mohamed Tidiane OUATTARA & Soungari YÉO.....	<b>878-896</b>
<b>59. Pratiques de médiation en milieu scolaire : des conflits aux accords de paix</b> Bréhima Salah TRAORE, Moctar SIDIBE & Cheick Oumar TRAORE.....	<b>897-910</b>



## **EFFETS DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME SPONTANÉS SUR L'ORGANISATION DU QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE**

**Robert NGOMEKA**

*Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LaGea),  
Université MARIEN NGOUABI (République du Congo)*

*Email : [ngomekarobert@gmail.com](mailto:ngomekarobert@gmail.com)*

### **Résumé**

Le quartier Ngamakosso à Brazzaville connaît des problèmes d'organisation de l'espace urbain et d'environnement. Cette étude, réalisée en 2023, vise donc à analyser les effets de l'aménagement et l'urbanisme spontanés sur l'organisation de l'espace urbain et l'environnement à Ngamakosso. La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire, les entretiens, l'analyse des images satellites, la collecte des données avec l'application Qfield, l'observation de terrain couplée à la technique de dénombrement des infrastructures, des habitations précaires, des parcelles n'ayant pas accès aux réseaux de service, des maisons concernées par le risque et catastrophes érosives. Les résultats obtenus montrent que l'aménagement mal réalisé et le non-respect des normes d'urbanisme ont des effets négatifs sur l'organisation de l'espace urbain du quartier Ngamakosso : mauvaise structuration de l'espace, problème d'accessibilité, étalement désordonné de la ville, inégale répartition des infrastructures et difficulté d'étendre des réseaux de service (routier, eau, électricité et internet), développement de l'habitat précaire, aggravation des catastrophes naturelles et problème de gestion des déchets. Il serait nécessaire de rendre obligatoire, l'utilisation des documents d'urbanisme, de créer des ceintures vertes pour lutter contre l'érosion et de prévoir les contrôles à travers le territoire urbain.

**Mots-clés** : Effets, aménagement, urbanisme spontané, Ngamakosso, République du Congo.

## **EFFECTS OF THE LANDSCAPING AND THE SPONTANEOUS TOWN PLANNING ON THE ORGANISATION OF NGAMAKOSSO**

### **Abstract**

Ngamakosso area at Brazzaville faces problems of the urban space and environment organisation. Carried out in 2023, this study aims thus to analysing the effects of landscaping and spontaneous town planning on the organisation of urban space and the environment at Ngamakosso. The methodology is based on the information retrieval, talks, the analysis of the satellite images, the data collection with the Qfield application, the land observation coupled together with the counting technique of infrastructures, the precarious dwellings, compounds having no access to networks of service, houses concerned by the risk and erosive disasters. The outcomes show that the landscaping badly carried out and the non-observation of the standards of the town planning have negative effects on the organisation of the urban space of the Ngamakosso area : bad structuring of the space, accessibility problem, the desordered lay out of the city, the unequal repartition of infrastructures and the difficulty of extending networks of service (road, water, electricity, and Internet), the development of the precarious housing, the worsening of natural disasters and problem of waste management. It would be necessary to make compulsory the





use of the town planning documents, to create the green belts for fighting against erosion and anticipating controls through the urban territory.

**Key Words:** Effects, landscaping, spontaneous town planning, Ngamakosso, Republic of Congo.

## **Introduction**

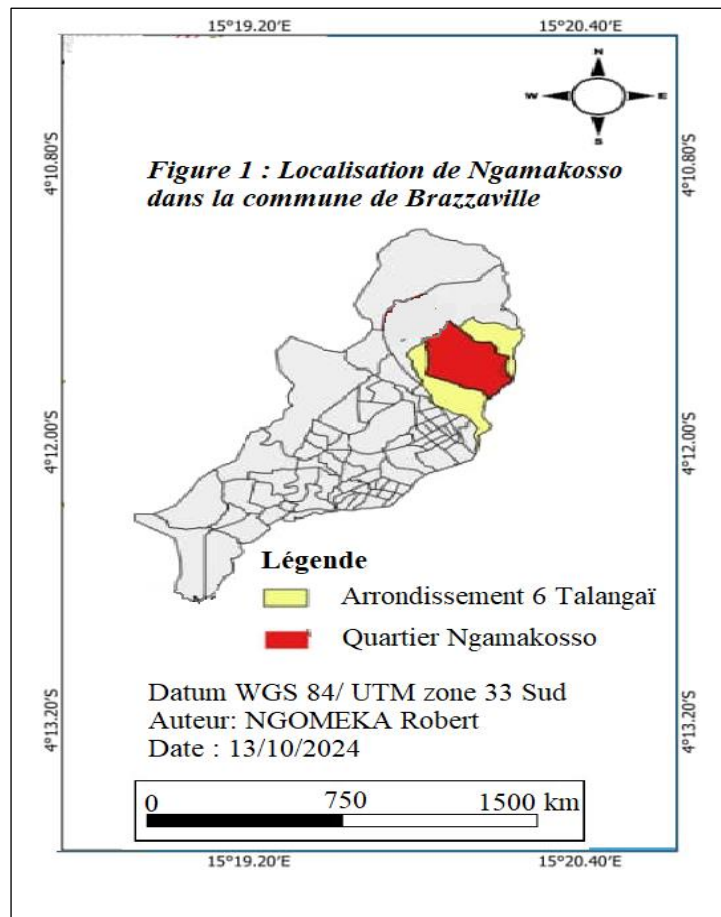
La maîtrise de l'urbanisation est témoignée par une meilleure organisation des territoires urbains qui met un accent particulier sur la gouvernance foncière et les constructions. Il se passe que dans beaucoup de pays du monde l'organisation des villes reste encore une question préoccupante. Au sud du Sahara, l'aménagement urbain est considéré comme l'un des domaines prioritaires d'intervention des pouvoirs publics. Des moyens et nombreuses politiques sont plus consacrés à l'aménagement des villes qu'à celui des campagnes. En effet, « depuis que les bidonvilles et quartiers précaires existent, les pouvoirs publics cherchent à les faire disparaître et à en arrêter la croissance (V. Clerc, 2018 : 140). Ils ont le sentiment de construire les villes dans le but de les moderniser et de répondre aux besoins des populations. Malgré les efforts consentis, l'urbanisation accélérée au sud du Sahara ne cesse d'avoir une influence négative sur l'organisation des villes et leur environnement.

Dans les pays de cette région, les villes continuent à s'accroître avec un rythme effréné, donnant lieu à l'aménagement et à l'urbanisme spontanés. Les solutions apportées aux problèmes des populations et au développement urbain ne suivent pas le rythme de la croissance démographique et spatiale. L'aménagement des villes semble posé problème au regard des besoins énormes en terre d'habitation, en infrastructures et équipements.

C'est le cas du Congo, qui accuse un retard et des faiblesses sur l'application des outils d'aménagement et d'urbanisme. Sa capitale Brazzaville connaît une extension non orientée et sans normes d'urbanisme. Ce qui accélère la production de l'habitat précaire dans les quartiers périphériques comme celui de Ngamakosso, dans l'arrondissement 6 Talangai (figure 1). Dans ce quartier les superficies occupées progressent, et donnent lieu à la création des espaces mal lotis, au foisonnement de l'habitat illégal et précaire (R. Ngoméka, 2024 : 392). Cette croissance urbaine s'est faite en marge des outils d'aménagement et d'urbanisme, dans un contexte où les pouvoirs publics ont du mal à faire face à l'occupation illégale des sols d'une part et d'autre part à leur incapacité à pouvoir créer les meilleures conditions d'accès à la terre et au logement. On se trouve là dans les conditions favorables à l'urbanisation sauvage, caractérisée par le non-respect des normes d'aménagement et d'urbanisme. Le non-respect de

ces normes a eu des impacts négatifs sur l'organisation de l'espace urbain de Ngamakosso et son environnement. Quels sont ces impacts ?

Partant de cette question, l'étude vise donc à analyser les effets de l'aménagement et l'urbanisme spontanés sur l'organisation de l'espace du quartier Ngamakosso et son environnement.



## 1. Méthodologie

Le travail de collecte des données a été réalisé en 2023. Il a consisté pour un premier temps de faire la recherche documentaire. Le travail a commencé par la lecture de nombreux documents dans les bibliothèques, les centres de documentation de Brazzaville, sur les sites internet, et l'analyse des lois et du Schéma directeur d'urbanisme (SDU) de Brazzaville. Cette lecture portée sur l'urbanisation, le foncier, l'aménagement, l'urbanisme et les problèmes de développement a permis de mobiliser un grand nombre de connaissances pour bien étudier la thématique et pouvoir préparer les travaux de terrain.

Par la suite, les travaux de terrain ont été réalisés en utilisant plusieurs techniques d'enquêtes :



- les entretiens individuels : ces entretiens ont été organisés auprès des administrateurs des services de l'urbanisme, du cadastre et de la mairie, à l'aide d'un guide d'entretien, pour recueillir leur avis sur le fait urbain lié à l'urbanisme spontané et les solutions envisagées ;
- 12 focus group de 10 personnes, organisés à l'endroit des populations du quartier, dans les zones proches de la principale voie goudronnée et dans celles de vie difficile. Les focus groupes ont été réalisés pour avoir accès aux informations relatives à la connexion des parcelles aux réseaux de services ;
- la technique de dénombrement : elle a permis à l'aide des tableaux préalablement établis de collecter les données sur les infrastructures, l'habitat précaire, les parcelles non connectées aux réseaux, les maisons exposées aux risques érosifs et déterminer le nombre de logements détruits par l'érosion. Sur un rayon de 400 m de part et d'autre de la grande voie goudronnée, 87 parcelles ont fait l'objet de l'étude, vérifiant si elles sont connectées ou pas aux différents réseaux de services.
- l'utilisation des images satellitaires ESRI 2002, 2010 et 2019 pour mieux apprécier les effets d'aménagement et d'urbanisme spontanés sur l'occupation des sols et l'étalement urbain ;
- l'observation du terrain, caractérisée par l'étude des effets de l'aménagement et de l'urbanisme spontanés sur l'organisation de l'espace et l'environnement. Dans cette phase de l'étude, plusieurs outils ont été utilisés : le GPS (mesure des distances), l'application Qfield incorporée dans le téléphone androïde (pour géo-référencer les infrastructures), l'Appareil photo numérique et le Téléphone androïde pour la prise de vue.

Dans la suite du travail, Excel a été utilisé pour la production du tableau, QGIS 3.14 pour l'élaboration des cartes.

## **2. Résultats**

Les recherches ont permis de mettre en valeur les notions théoriques et techniques de l'urbanisme, les effets négatifs de l'urbanisme spontané sur l'organisation du quartier Ngamakosso et son environnement et de faire les suggestions.

## **2.1. Effets de l'aménagement et l'urbanisme spontanés sur l'organisation de l'espace urbain**

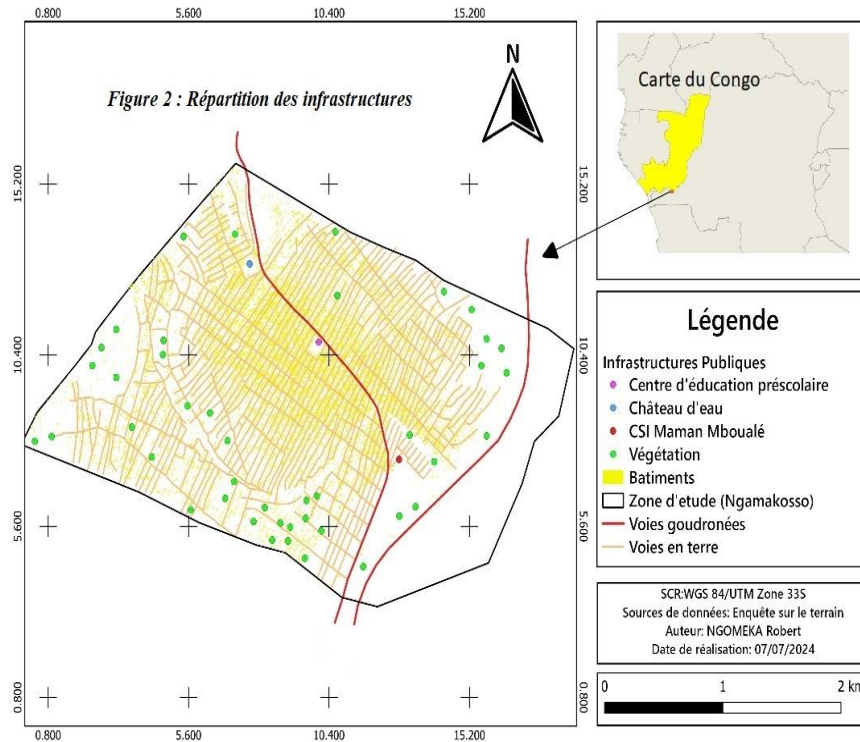
### **2.1.1. Urbanisme spontané au cœur des problèmes de structuration de l'espace et d'accessibilité**

L'occupation des sols sans implication des services publics et la non utilisation des documents d'aménagement et d'urbanisme, contribuent à la mauvaise organisation de l'espace du quartier Ngamakosso. Dans ce quartier, l'absence du zoning n'a pas permis d'affecter les terres par secteur d'activités.

En s'appuyant sur les réponses obtenues lors des entretiens auprès des autorités administratives, il ressort que la zone de Ngamakosso est interdite d'occupation et de construction. Dans ce quartier, l'Etat et la Mairie manquent même des réserves foncières qui peuvent leur permettre de réaliser certains projets de développement urbain. « La réalisation des projets d'intérêt public dans le quartier Ngamakosso s'avère difficile à cause de l'aménagement et l'urbanisme spontanés » (propos d'une autorité administrative).

On constate en même temps que les infrastructures et les équipements sont inégalement répartis (figure 2). Elles sont insuffisantes et se trouvent localisées le long de la voie goudronnée (rue ndolo, appelée par les populations avenue Ngamakosso), au détriment des zones éloignées.

En effet, l'urbanisme spontané est à l'origine de la mauvaise structuration de l'espace : absence de voies de communication dans certaines zones, présence des ruelles sous forme de piste (Photo 1) ne permettant pas une meilleure unification des différentes unités spatiales du quartier et l'accès à certaines zones par véhicule. L'observation du terrain montre qu'il est impossible, à l'état actuel, d'organiser les transports dans les zones de routes en terre. Il s'agit principalement des zones enclavées de l'Est et de l'Ouest du quartier où les voies ne sont pas aménagées (figure 2). A cause de la topographie, du mauvais lotissement et de l'état du terrain, ces routes en terres sont très étroites, dégradées et impraticables, surtout en saison pluvieuse. Certaines parmi elles sont détruites par l'érosion pluviale.



**Photo 1 : Une piste servant de ruelle pour la mobilité des personnes**



Prise de vue : R. Ngoméka, 2023

### **2.1.2. Urbanisme spontané : Pour quelles conséquences sur l'étalement urbain et l'organisation de l'espace ?**

Au quartier Ngamakosso, l'urbanisme spontané a contribué à l'étalement urbain et à la production illégale des espaces d'habitation. Les effets conjugués des pouvoirs publics qui laissent les populations s'installés à leur propre gré à ceux des propriétaires terriens qui veulent à tout prix tirer profit de leurs terres ont significativement contribué à l'étalement urbain. Suite à l'occupation des sols et à la multiplication des constructions, l'espace urbain a connu une extension avec consommation de l'espace naturel (figure 3). La figure montre une prédominance du modèle horizontale du bâti beaucoup plus consommateur de l'espace. Son



organisation en grand bloc, sans ou avec des voies rétrécies et sinueuses, est l'expression de l'auto-construction.

A partir de la rue ndolo, seule voie goudronnée, la ville a connu une extension vers les zones périphériques du quartier Ngamakosso sans utilisation des documents de référence (Schéma directeur d'urbanisme, plan local d'urbanisme). Il s'agit d'une extension anarchique de la ville dans ce quartier où l'occupation des sols continue à se faire sur les zones colinéaires, laissant les sols nus, exposés aux érosions. Ce qui est contraire à la loi foncière qui interdit les constructions dans ces zones aux pentes supérieures à 5%.

A l'Est, l'extension du quartier Ngamakosso s'est arrêtée à cause du fleuve Congo, barrière qui constitue une limite naturelle entre les deux villes les plus rapprochées du monde (Brazzaville et Kinshasa en République Démocratique du Congo). Malgré cela, les populations à la quête des terres ont forcé d'occuper les abrupts des collines et les terrains du lit majeur du fleuve Congo.

**Figure 3 : Occupation des sols et étalement urbain**



### 2.1.3. Les limites de l'aménagement urbain dans le contexte de la ville non planifiée

L'observation de l'espace bâti montre que les équipements ne suivent pas l'extension urbaine. L'absence de planification urbaine, l'étalement urbain (figure 3) et la topographie (figure 4) deviennent des paramètres qui limitent l'aménagement et l'extension des réseaux d'adduction

d'eau, d'électricité, de transport et de télécommunication. La construction des routes et la réalisation d'autres projets d'aménagement dans des zones dont les collines atteignent 400 à 500 m deviennent difficiles (figure 4). Le manque de réserves foncières pourra obliger les pouvoirs publics à recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

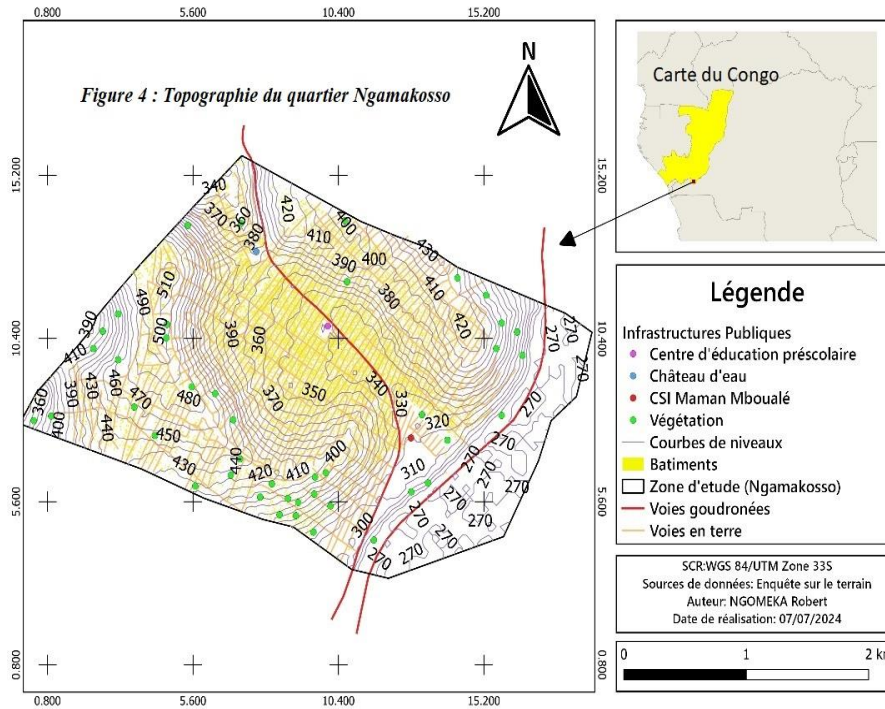
Suite à l'urbanisme spontané, l'occupation des zones à risque n'a pas permis à un très grand nombre de parcelles d'avoir accès aux réseaux de services comme l'indique le tableau ci-dessous. L'observation du tableau montre que pour chaque réseau, moins de la moitié des parcelles a l'accès aux services, sauf pour l'électricité. Le nombre de parcelles qui ont l'accès au réseau d'adduction d'eau est élevé suite à la construction du château d'eau par l'Etat (figure 2). A cause de l'érosion certaines d'entre elles (21% de parcelles) n'ont plus accès au réseau d'eau. A la lumière des entretiens groupés, l'on retiendra que la culture de penser que l'accès à la lumière est synonyme de vivre en ville et l'envie de faire fonctionner les appareils électriques poussent de nombreux ménages, mêmes les démunis, à se connecter au réseau d'électricité. En plus, la population évoque la question de sécurité contre les « Bébés noirs » ; concept utilisé par les populations locales pour désigner les bandits qui ravissent les biens et tuent les gens. Toutes ces raisons font que le réseau électrique occupe la première place. Cependant, sans respect des normes, certains ménages créent des réseaux, avec tous les risques possibles, pour avoir accès à l'électricité.

**Tableau 1 : Nombre de parcelles connectées aux réseaux sur une distance de 800 m linéaires**

Réseaux	Parcelles connectées	Parcelles non connectées
Routier	20	67
Adduction d'eau	41	46
Electricité	51	36
Internet	4	83

Source : Données de terrain, 2023





#### 2.1.4. Autoconstruction comme moteur de développement de l'habitat précaire

L'autoconstruction a fait développer l'habitat précaire, imprimant au quartier un aspect de la ruralité dans les zones souvent éloignées de la rue ndolo (Photo 2). En observant la photo, les parcelles contiennent des maisons dont les murs et les toits sont faits des tôles, y compris les lieux d'aisance. Ces parcelles ne sont pas connectées aux réseaux (routier, réseau électrique, réseau d'adduction d'eau, réseau internet) comme l'exige le code d'urbanisme. Cette loi exige que chaque construction puisse bénéficier d'une voie d'accès, des ouvrages d'assainissement, de l'eau potable et d'électricité (Articles 4 et 5).

**Photo 2 : Habitat précaire à Ngamakosso**



Prise de vue : R. Ngoméka, 2023

## **2.2. Effets de l'urbanisme spontané sur l'environnement**

L'étalement urbain, sans observation des normes d'urbanisme a contribué à la dégradation de l'environnement urbain. Le quartier Ngamakosso est confronté aux problèmes d'érosion, d'ensablement et d'assainissement.

### **2.2.1. Urbanisme spontané au cœur des catastrophes naturelles**

La population de Brazzaville a fortement augmenté, et les aménagements ne suivent pas cette croissance. L'occupation des sols et la construction illégale des maisons dans les zones à risque à Ngamakosso, exposent les ménages aux catastrophes naturelles : érosion, glissement de terrain et ensablement. A cause de la destruction de la végétation et de l'occupation des zones collinaires sablonneuses sans aménagement normé, les érosions sont devenues les catastrophes les plus redoutables qui ne cessent de détruire l'environnement, les infrastructures et les habitations (photo 3). Dans les zones érosives, Vingt maisons sont détruites et l'érosion avance vers le château d'eau.

**Photo 3 : Catastrophe érosive**



**Prise de vue : R. Ngoméka, 2023**

### **2.2.2. Un urbanisme en marge de la gestion des déchets**

Dans les normes d'urbanisme, l'occupation des sols et la construction se font avec un plan d'assainissement. Ce qui n'est pas le cas dans le quartier Ngamakosso où les eaux souillées et les ordures ménagères sont très difficiles à gérer. Plus de 80% de ménages renvoie des eaux de pluies venant des toitures des maisons et des travaux domestiques dans les ruelles non aménagées, dépourvues de canalisation (figure 3). Cette figure indique clairement le sens d'écoulement des pluies venant des maisons vers les ruelles en terre. Ce qui laisse à comprendre que les eaux des pluies ne sont ni évacuées par les canalisations, ni domestiquées dans les parcelles par les ménages. Ces eaux mal gérées sont à l'origine de la dégradation de



l'environnement : érosion, odeurs nauséabondes dues à la stagnation des eaux en période de pluies. Etant donné que les ordures ménagères sont aussi difficilement évacuées, les ménages les jettent dans les rues. Après plusieurs semaines, elles s'accumulent et forment des tas qui dénaturent le paysage urbain et salissent la ville. Les mauvaises odeurs dégagées par ces ordures ménagères augmentent lorsqu'elles se mélangent aux eaux des pluies. Ce qui constitue une pollution de l'environnement, sans oublier que les ordures ménagères dégagent également des gaz à effets de serre, peuvent favoriser la prolifération des moustiques et provoquer certaines maladies comme le choléra.

### **3. Discussion**

L'aménagement et l'urbanisme spontané ne cessent d'avoir des effets sur l'organisation de la ville et son environnement. Les résultats obtenus dans le quartier Ngamakosso dans l'arrondissement 6 Talangaï à Brazzaville sont en étroites relation avec cette pensée.

En effet, il ressort de l'étude que l'aménagement et l'urbanisme spontanés ont eu des effets négatifs sur la structuration de l'espace urbain à Ngamakosso. La non application des outils juridiques et de planification ont contribué à l'étalement anarchique de la ville dans ce quartier périphérique, tout en aggravant le problème d'enclavement ; car plusieurs zones ne sont pas reliées entre elles et au réseau de transport. Ces résultats sont similaires à ceux qui ont été obtenus par C. Mediebou (2023 : 244) dans la commune de Yaoundé VI au Cameroun. L'auteur évoque l'étalement non réglementaire dans cette commune, et l'accès difficile dans les quartiers perchés sur les flancs des collines, à cause du manque d'infrastructure de communication. Tout comme R. Colombier et *al* (2017 : 3) qui évoquent l'absence d'une gouvernance urbaine planifiée.

Il a été également démontré dans cette étude que, les infrastructures restent insuffisantes et mal réparties dans le quartier Ngamakosso. Ces défauts d'aménagement analysés dans cette étude rejoignent la préoccupation de A. Kailou Djibo, L. Moretto et M. M. Zakari (2021 : 7 et 8), qui pour le cas de la ville Zinder au Niger ont montré que les problèmes d'urbanisme n'ont pas permis d'étendre le réseau d'adduction d'eau de la SEEN dans les quartiers périphériques de la ville.

A Ngamakosso, malgré les efforts faits par les pouvoirs publics pour construire certaines infrastructures, l'urbanisation sauvage tant à remettre en cause les aménagements réalisés. Si l'on n'y prend garde, le quartier pourra continuer à perdre son réseau d'adduction d'eau avec menace de destruction du château d'eau par l'érosion pluviale et l'ensablement du Viaduc.



De plus, l'on peut constater sur le terrain que les habitations des populations sont construites, sans planification, dans les conditions naturelles et environnementales qui ne rassurent pas leur vie sociale et la durabilité des bâtiments. Certains bâtiments n'offrent pas assez d'espace aux membres du ménage. Il s'agit là, d'un habitat précaire dont le sens donné, corrobore ceux d'autres auteurs. En effet, le Groupe de la Banque mondiale (2023 : 44) a montré que l'urbanisation rapide et non réglementée a été propice au développement de zones d'habitation informelle dans les villes du Congo. Dans les villes de ce pays, environ 44 pour cent de la population urbaine vivent dans les zones d'habitation informelle (Banque Mondiale, 2023 : 44). Cette situation ne se limite pas qu'au villes du Congo. M. Ghanima (1993 : 84) a montré l'existence de l'habitat précaire ou insalubre à Constantine en Algérie. Dans le même ordre d'idée, nos résultats sont similaires à ceux obtenus par B. Nogo Ovono Edongo et P. B. Eloundou Messi (2019 : 108), dont les études ont montré une corrélation entre l'urbanisme spontané et le développement de l'habitat spontané dans la ville de Yagoua.

Autre chose, est que, le développement de l'habitat précaire donne une mauvaise physionomie au quartier Ngamakosso: espace urbain sale, tendance à la ruralité, environnement dégradé. Ces résultats corroborent ceux obtenus par M. L. Djatchieu Kamgain (2022 : 10) qui signale que face à l'insuffisance de l'offre formelle de logements, les citoyens pauvres de la ville de Yaoundé en fabriquant eux-mêmes leur logement, avec les moyens de bord, dénature le paysage urbain et donne un aspect déplaisant à la ville.

Cependant, l'on peut constater, que le sens donné à l'habitat précaire de Ngamakosso est similaire à ceux donné par d'autres auteurs, avec des appellations qui peuvent changer : quartiers « précaires », « informels », « illégaux », ou « spontanés » (R Colombier et *al*, 2017 : 3), logement insalubre ou bidonville (R. Rochefort, 1962 : 301). P. Pondi Batoum (2022 : 3) perçoit les quartiers d'habitat précaire ou spontané comme des zones d'habitat non planifié, où les citoyens ont construit des habitations peu décentes, sans l'autorisation des pouvoirs publics, sur des terrains généralement non sécurisés juridiquement et non aménagés sur le plan urbanistique.

On ne le dira jamais assez, l'urbanisme non réglementaire a exacerbé les catastrophes naturelles dans le quartier Ngamakosso et contribué aux difficultés de gestion des ordures ménagères et des eaux des pluies. La situation est devenue préoccupante au cours de ces dernières années. Certaines parties de l'espace bâti de ce quartier ont disparu suite à l'érosion pluviale. Nos résultats sont semblables à ceux obtenus par d'autres auteurs, comme M. Tchotsoua (1994 :





125) qui montre que la dynamique informelle de l'espace urbain (l'urbanisme incontrôlé) a provoqué des érosions dans la ville de Yaoundé, notamment dans le quartier Messa. Alors que S. S. Bani et S. Yonkeu (2016 : 5) parlent de l'occupation anarchique de l'espace, des berges, des bas-fonds, des marécages qui est à l'origine des inondations à Ouagadougou.

Il est cependant à noter, que la vente des terrains par les propriétaires terriens et ceux qui ont le statut d'occupant ne permet pas de respecter les normes d'urbanisme lors de la délimitation des propriétés acquises (R. Ngoméka, 2024 : 395). Ce qui compromet la mise en application de l'urbanisme scientifique.

### **Conclusion**

Au cours du début du XXI siècle, le Congo connaît un rythme d'urbanisation accélérée, qui du reste, n'est pas resté sans conséquence sur l'aménagement et l'urbanisme, surtout dans les grandes villes. C'est le cas de la capitale politique Brazzaville, où la désarticulation entre croissance urbaine et aménagement urbain ont contribué à la mauvaise organisation de l'espace urbain dans le quartier Ngamakosso. Dans cet espace vécu et de vie sociale, de l'arrondissement 6 Talangaï, la non application des règles d'occupation des sols, d'urbanisme et de la construction ont eu des effets négatifs sur l'organisation de l'espace et l'environnement. L'occupation des zones collinaires sablonneuses et l'autoconstruction ont donné lieu à l'habitat précaire, qui ne cesse de se développer. Un habitat dont la précarité se détermine par la fragilité des matériaux de construction, l'accès difficile aux différents réseaux de service, l'exposition aux risques naturels et à la survenue des catastrophes naturelles.

Il est presque urgent de trouver des solutions aux problèmes d'occupation des sols, d'aménagement et d'urbanisme à Brazzaville en général et en particulier à Ngamakosso. Entre autres, les pouvoirs publics et les propriétaires terriens peuvent mettre en place un cadre de concertation, et, surtout des procédures de vente des terrains et parcelles afin d'assurer une bonne gouvernance urbaine qui orienterait au mieux l'aménagement et le développement urbain. Il serait nécessaire de rendre obligatoire, l'utilisation des documents d'urbanisme pour toute intervention relative à l'usage des terres, à la construction et l'aménagement de l'espace urbain. Pour les autorités publiques, les solutions se trouvent aussi, à la fois dans la réalisation des travaux de traitement des érosions, et surtout dans la culture qui consiste à planter les arbres pour protéger l'environnement. Ces préoccupations sont également des orientations du SDU (2016 : 36).



Enfin, prévoir les contrôles à travers l'espace urbain comme le stipule le code d'urbanisme (Code d'urbanisme, Art 216 et 242, 2019 :12 et 20).

### **Références bibliographiques**

BANI Saïdou Samari et YONKEU Samuel, 2016, « Risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou : cartographie des zones à risques et mesures de prévention », *Journal Ouest-africain des sciences de gestion, Vol. 1, N°1, p1-18*

CLERC Valérie, 2018, Repenser la catégorie bidonville. De Damas à Yangon, les quartiers précaires à l'épreuve des politiques urbaines, *Revue internationale et stratégique*, N° 112, p.139-148

COLOMBIER Renaud et al, 2017, « Relevé le défi de l'habitat spontané en Guyane : une expérimentation à Saint-Laurent-du-Maroni », *Revue de géographie et d'aménagement*. Disponible à : <https://doig.org/10.4000/tem.4307>, consulté le 28/08/2024

DJATCHEU KAMGAIN, 2022, « Citadins pauvres et Habitat Précaire à Yaoundé : de l'auto-construction à l'auto-via bilisation », *Revue de la ville et l'environnement de l'UC3*, Vol 02, N° 02, p.10-24

GHANIMA Meskaldji, 1994, « L'habitat spontané en Algérie : Cas de Constantine », *Institut de Géographie de Reims*, N°85-86, p.83-91. Disponible à : [https://www.persee.fr/doc/tigr\\_0048-7163\\_1994\\_num\\_85\\_1\\_1306](https://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_1994_num_85_1_1306), consulté le 12/07/2024

Groupe de la Banque mondiale, 2023, *Diversification de l'économie du Congo : Tirer le meilleur parti du changement climatique*, Rapport sur le Climat et le développement, Brazzaville, 95 p.

KAILOU DJIBO Abdou, MORETTO Luisa et ZAKARI Mahamadou Mounir, 2021, « Étalement urbain et service d'eau potable dans la ville de Zinder au Niger », *African Cities Journal*, VOL. 02, ISSUE 02, p.1-16

MEDIEBOU Chindji, 2023, « Saturation foncière et occupation des zones marginales dans la Commune de YAOUNDÉ VI (Centre-Cameroun) », *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, numéro double 73-74, p.229-248



NGOMEKA Robert, 2024, « Aménagement et urbanisme spontané dans le quartier Ngamakosso à Brazzaville (République du Congo) », *Revue Géovision* du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Volume 1, Numéro 11, p.391-400.

NOGO EDONGO Baugard et ELOUNDOU MESSI Paul Basile, 2019, « Gestion des zones inconstructibles : risques environnementaux et sanitaires dans la ville de Yagoua (Extrême Nord Cameroun) », *Annales de l'Université de Moundou*, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Vol.6(2), p.101-119.

PONDI BATOUM Paul, 2022, *Types d'opérations de résorption d'habitat précaire : rôle des acteurs et modalités d'intervention en synergie*, journée mondiale de l'habitat, semaine de l'habitat au Cameroun du 27 septembre au 03 octobre 2022 à Bertoua, table ronde N2, p.21

ROCHFORT René, 1962, « Problèmes humains de l'aménagement du territoire », *Revue de Géographie de Lyon*, Volume 37, N° 4, p287-311.

République du Congo, 2019, Loi n° 6-2019 du 5 mars 2019 *portant code de l'urbanisme et de la construction*, 44 p.

République du Congo, 2016, *Schéma Directeur d'Urbanisme de Brazzaville*, p.77

TCHOTSOUA Michel, 1994, Dynamique informelle de l'espace urbain et érosion accélérée en milieu tropical humide : le cas de la ville de Yaoundé, *Les cahiers d'Outre-Mer*, p.123-136.